



Habitation



Auto



Moto



Mobile

N° de contrat : MLEOX2017969-1/0000021909568904
Dario HERELLE

Cette attestation d'assurance habitation est établie pour la période du **15/01/2025 au 14/01/2026**

La compagnie AXA France IARD, certifie par la présente que Dario HERELLE est titulaire d'un contrat d'assurance habitation n°MLEOX2017969-1 /0000021909568904 en qualité de Locataire pour le bien suivant :

16 Avenue des Frères Lumière 94360 Bry-sur-Marne

Les dépendances dont la surface totale n'excède pas 100m² et étant situées dans un rayon de 5Km du bien ci-dessus utilisées dans le même cadre que le bâtiment principal sont également couvertes au même titre ce dernier.

Le titulaire du contrat a déclaré que la/les personne(s) suivante(s) résident au sein du bien mentionné ci-dessus :

HERELLE Dario

Le contrat couvre notamment les risques suivants :

- Incendie – Explosion (y compris risques locatifs)
- Dégâts des eaux (y compris risques locatifs)
- Catastrophes Naturelles
- Responsabilité civile vie privée
- Défense pénale et recours suite à accident
- Télétravail
- Vol et actes de vandalisme

La présente attestation est valable sous réserve que le contrat ne soit pas modifié, résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit au cours de cette période.

Cette attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est établie sous réserve du paiement effectif de la cotisation. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à PARIS 07, le 13/01/2025

Par délégation de gestion

Christophe Dandois - Président